

fes noires des orphelines. Ce tableau figura avec honneur au Salon de 1851, ainsi qu'une autre peinture représentant une *Tricoteuse*, et divers dessins et esquisses. M. Bonvin obtint une médaille de 2^e classe à cette exposition. Parmi les ouvrages qu'il a envoyés au Salon, à partir de cette époque, nous citerons : la *Charité* (commande du ministère de l'intérieur) et la *Classe des petits* (Salon, 1852); l'*Ecole régimentaire* (commande du ministère d'Etat) et une *Femme lisant* (1853); *Religieuses tricotant*, la *Basse messe* (appartient à l'Etat) et une *Cuisinière* (1855); les *Forgerons* (à l'Etat, 1857); la *Lettre de recommandation* (commande du ministère d'Etat), la *Ravaudeuse*, le *Liseur* et un excellent petit portrait de M. O. Feuillet (1859); un *Intérieur de cabaret* (ministère d'Etat, 1861); *Religieuses revenant des offices* (ministère d'Etat, 1863); la *Fontaine en cuivre et le Déjeuner de l'apprenti* (tous deux à M. Bressant de la Comédie-Française, 1863); les *Attributs de la peinture et de la Musique*, tableau décoratif largement exécuté, et le *Banc des pauvres* (1865); le *Café de la grand'maman* (1866). Une observation savante de la réalité, une grande simplicité de composition, l'entente de la masse et de l'effet du tableau, la sobriété et la justesse des détails, la naïveté des expressions et la vérité des attitudes, telles sont les qualités qui font de M. Bonvin un des meilleurs peintres de genre de ce temps-ci. On a pu lui reprocher parfois, avec quelque raison, de peindre dans une gamme triste et monotone : « Il ne voit plus les choses qu'à travers les verres noirs dont on se sert pour regarder les éclipses », disait, en 1859, M. Paul de Saint-Victor; mais il est bon de remarquer que cette tristesse de coloris est souvent commandée par le sujet même; on ne saurait exiger, pour la peinture des souffrances et des misères du peuple, les tons chatoyants que réclame la représentation des intérieurs fashionables et des scènes voluptueuses. Ajoutons, d'ailleurs, que bon nombre de tableaux de M. Bonvin offrent de précieuses qualités de lumière et de couleur, une grande largeur et une grande fermeté d'exécution.

BONZAC, village de France (Gironde), arrond. et à 11 kilom. de Libourne, canton de Guitres; 501 hab. Vins, blé, fourrages. Au pied du coteau de Bonzac s'élève le château de la Grave, embelli par le duc Decazes, dans un terrain dont la molasse renferme une grande quantité de débris paléolithiques et de coprolithes.

BONZE s. m. (bon-ze — en japonais *bonsa*, forme qu'on a cherchée avec raison à rattacher à une racine sanscrite, puisque le bouddhisme a pris naissance dans l'Inde; aussi M. Hodgson a-t-il voulu voir dans *bonsa* une corruption du mot sanscrit *bandya*, *vandya*, vénérable). Prêtre ou moine de la religion de Bouddha, à la Chine et au Japon : Les *BONZES* se dévouent à des pénitences effrayantes. (Volt.) Les hommes étaient assis, fixes et immobiles, silencieux comme des BONZES. (Balz.)

— **Encycl.** Les *bonzes*, à quelque secte, d'ailleurs, qu'ils appartiennent, ont une tradition commune et des caractères analogues. Ils reconnaissent pour fondateur Xaca, personnage mythique qui apporta les dogmes de l'Egypte, et dont la légende a quelques rapports avec l'histoire de Jésus-Christ. Les *bonzes* observent le silence en public et s'abstiennent de nourriture animale et de vin. Ils vendent aux fidèles une multitude de bagatelles sacrées, et se font surtout remarquer par une cupidité insatiable. Ils ont, dit-on, une doctrine extérieure et une doctrine réservée aux seuls initiés. Les *bonzes* ne cessent de prêcher qu'il y a dans l'autre vie des récompenses réservées aux bons, et des peines pour les méchants; mais ils abusent de cette doctrine en faisant croire aux simples que, pour mériter les récompenses de l'autre vie, il n'est pas absolument nécessaire d'être vertueux, ni de combattre ses mauvais penchants; qu'il suffit de combler les bonzes de largesses, de leur bâtir des monastères et des temples. Cette doctrine est, comme on voit, extrêmement commode pour les riches, qui achètent à prix d'argent la liberté de se livrer impunément à tous les vices, et en même temps très-avantageuse aux *bonzes*, qui, par ce moyen, s'enrichissent aisément et se dédommagent en secret des austerités qu'ils pratiquent en public. Si quelque riche avaré veut garder son argent et faire ses bonnes œuvres par lui-même, les *bonzes* lui persuadent qu'il en perd tout le fruit, et que le dieu Fo ne manquera pas de punir sa dureté envers les prêtres. Ils font surtout un merveilleux usage de la métépsychose pour épouvanter ceux qui refusent de leur venir en aide; ils les menacent des plus désagréables transmigrations; ils leur annoncent, par exemple, qu'ils passeront après leur mort dans le corps d'un rat, d'une souris, d'un serpent ou de quelque autre animal méprisé ou persécuté. Le P. Le Comte rapporte qu'ils avaient persuadé à un vieillard qu'il deviendrait, après sa mort, cheval de poste de l'empereur. Ce pauvre homme était si tourmenté, qu'il en avait absolument perdu le repos. Ayant appris que les chrétiens n'étaient point soumis à ces transmigrations, il résolut, pour se délivrer de toute inquiétude, d'embrasser la religion chrétienne. Les *bonzes* disent aux riches (les pauvres ont du moins l'avantage de n'être point trompés) que les âmes de leurs parents sont passées

dans le corps de quelque vil animal, et que là elles souffrent horriblement. Aussi s'offrent-ils de grand cœur pour les soulager par leurs prières et leur procurer un état plus doux. Les Chinois sont pleins de respect pour les morts, ils croiraient commettre un crime en refusant de donner aux *bonzes* l'argent que ceux-ci réclament en échange de prières. Le P. Le Comte cite encore un exemple de la fourberie de ces prêtres; mais ce jésuite a tort de s'en prévaloir, car les reproches qu'il leur adresse pourraient être facilement retournés contre l'ordre auquel il appartenait : Un jeune homme, tendrement aimé d'un prince du sang, vint à mourir. Le prince, profondément touché de cette perte, demanda aux *bonzes* s'ils savaient quel corps habitait l'âme de son favori. Les prêtres lui persuadèrent qu'elle était passée dans celui d'un jeune Tartare, et promirent de le lui amener moyennant une somme d'argent considérable. Le prince, charmé, consentit à tout ce qu'on lui demanda. Quelque temps après, les *bonzes* se présentèrent chez lui avec un enfant que le prince reçut de la façon la plus aimable. Selon le même auteur, les prêtres chinois saisissent des hommes et des femmes, les enlèvent, pieds et mains liés, dans une machine qui ne laisse voir que leur tête; puis, les conduisant au bord d'une rivière, ils les précipitent au fond de l'eau sans que personne s'oppose à cet attentat. Ils affirment que ceux qui sont ainsi noyés de leurs mains jouissent après leur mort d'un état très-heureux. Les *bonzes* persuadent encore au peuple de brûler des papiers dorés, des étoffes de soie, assurant que dans l'autre monde tout cela sera transformé en or, en argent et en habits véritables, et que leurs parents morts en profiteront. On voit quelques-uns de ces imposteurs aller par les rues, traînant avec fracas de grosses chaînes d'une grande longueur. Ils s'arrêtent à chaque porte et crient d'un ton lamentable : « Voyez combien nous souffrons pour expier vos péchés ! » D'autres se frappent rudement la tête contre des cailloux, dans les places publiques et sur les grands chemins. Certains ont sur la tête du feu où l'on a mis quelques drogues propres à lui donner de l'activité. Il y en a qui portent un grand chapelet pendu au cou et qui se tiennent sur le bord des chemins. On voit de ces religieux mendians, couverts d'habits composés de pièces de différentes couleurs, semblables à celui de nos arlequins. Leur tête est couverte d'un énorme chapeau en forme de parasol. Ils sont assis le long des routes, les jambes croisées, et réclament les aumônes des passants en frappant sur une cloche avec un bâton. « Je rencontrais un jour, dit le P. Le Comte, au milieu d'un village, un *bonze* d'agréable figure, doux, modeste et tout propre à demander l'aumône et à l'obtenir. Il était debout dans une chaire bien fermée et hérissée en dedans de clous fort rapprochés les uns des autres, de sorte qu'il ne lui était pas possible de s'appuyer sans se blesser. Deux hommes gagés le portaient fort lentement dans les maisons, et ils invitaient les gens à avoir compassion de lui : « Je suis, disait-il, enfermé dans cette chaire pour le bien de vos âmes, résolu de n'en sortir que quand on aura acheté tous ces clous (il y en avait plus de deux mille); chaque clou vaut dix sous; mais il n'y en a aucun qui ne soit une source de bénédictions pour vos maisons. » Certains pénitents ont passé des mois entiers dans de semblables cages; il paraît que les clous ne se vendaient guère. Quelques-uns de ces charlatans s'enfoncent des aîcles rougies au feu dans les joues, disant aux passants qu'ils vont se martyriser jusqu'à la mort si on ne leur donne rien. On peut mettre au rang de ces moines mendians certains charlatans vagabonds qui, pour imposer au peuple, se promènent de ville en ville, montés sur des tigres apprivoisés, sans chaînes ni muselières pour retenir ces bêtes féroces. Ils sont ordinairement suivis d'une troupe de gueux dévots qui, pour pénitence, se heurtent les uns les autres comme des béliers, et se donnent de grands coups de tête.

Il y a aussi à la Chine des *bonzes* de la secte de Laokun; ils sont partagés en quatre ordres; ces ordres se distinguent par la couleur de leurs habits. Les uns sont vêtus de noir, avec un grand chapelet pendu à la ceinture. Les autres couleurs sont le blanc, le jaune et le rouge. Ils ont pour supérieur un général et des provinciaux. Ils vivent dans des couvents entretenus par la libéralité des princes et la charité des peuples, font vœu de chasteté et ne l'observent guère. Si cependant on les surprend avec une femme, leur incontinence est rigoureusement punie. On perce le cou du moins criminel avec un fer chaud; dans l'ouverture on passe une chaîne très-longue, et on le conduit tout nu par les rues de la ville. Cette promenade dure jusqu'à ce que le coupable ait reçu de la charité publique une somme d'argent considérable dont le couvent profite. Il n'est pas permis à un patient de soutenir sa chaîne avec la main pour en diminuer le poids; un autre moine le suit, armé d'un fouet, et l'en empêche. Tous ces religieux s'écritent rarement seuls; chez eux, comme chez la plupart des moines de l'Europe, c'est l'usage d'aller toujours deux à deux. La fonction particulière des *bonzes* de Laokun est de prédire l'avenir, d'exorciser les démons et de chercher la pierre philosophale : celle des *bonzes* de la secte de Fo est de procéder aux cérémonies funèbres. Parmi ces religieux et

ces gueux pénitents, quelques-uns affectent une austerité plus grande, et se retirent dans les creux des rochers, pour y vivre comme des ermites. Le peuple, toujours plus frappé de l'apparence que de la réalité, les regarde comme de grands saints; et, grâce à la pieuse crédulité des Chinois, ces imposteurs ne manquent de rien dans leur solitude : on a soin de leur porter des vivres et des aumônes en abondance. Les *bonzes* chinois laissent croître leurs cheveux et leur barbe. Ils se vantent de faire tomber la pluie à leur gré, mais cette vanité leur coûte parfois assez cher. Lorsqu'un *bonze* promet la pluie et que dans l'espace de six jours il n'accomplit pas sa promesse, on lui donne la bastonnade comme à un fourbe.

Les *bonzes* du Tonquin portent un bonnet rond de trois pouces de hauteur, derrière lequel pend un morceau de la même étoffe et de la même couleur; ce morceau leur descend jusque sur les épaules. Quelques-uns sont revêtus d'un pourpoint orné de grains de verre de différentes couleurs. Ils portent au cou une espèce de collier composé de cent grains. Leur main est armée d'un bâton surmonté d'un petit oiseau de bois. Ces religieux, contre la coutume des gens de leur espèce, sont extrêmement pauvres. Ils habitent de misérables huttes, situées le plus souvent auprès de quelque pagode. Lorsque les dévots viennent faire leurs offrandes, les *bonzes* les présentent aux idoles; pour cela, ils font des prosternations et brûlent de l'encens. Après cette cérémonie, le dévot leur donne un peu de riz ou quelque autre chose de peu de valeur; c'est à peu près leur unique revenu. Cependant, on assure que, malgré leur pauvreté, ils sont très-charitables; ils trouvent encore moyen de pourvoir à la subsistance des veuves et des orphelins avec leurs épargnes. Quoique leur situation ne soit pas digne d'envie, ces *bonzes* sont très-nombreux; on les a vus se multiplier à tel point que le roi de Tonquin, pour s'en débarrasser, était obligé d'en faire des soldats. Une de leurs principales fonctions consiste à faire des réparations aux ponts, à établir des hôtelleries et des maisons de rafraîchissements sur les grands chemins. Ces religieux tonquinois ne sont point, comme dans les autres pays, condamnés au célibat; on leur accorde la liberté de se marier.

Au Japon, les *bonzes* ne ressemblent point à ceux des autres pays; ce ne sont pas des aventuriers qui cachent la bassesse de leur origine sous un habit respectable. La plupart appartiennent à de grandes familles; n'étant pas assez riches pour vivre d'une manière conforme à leur naissance, ils embrassent cette profession honorable et lucrative. Avant la révolution de 1789, on voyait de même chez nous les cadets de famille embrasser la vie religieuse.

On doit distinguer les *bonzes* ou prêtres du royaume d'Ava de cette foule d'hypocrites qui, sous un nom respecté, se jouent impunément de la crédulité de tant de peuples. Ils sont humains, charitables et compatissants. Un de leurs principaux soins est d'entretenir la paix et l'union parmi les citoyens, d'apaiser les querelles et de réconcilier les ennemis. Leur humanité éclate principalement envers les étrangers qui ont le malheur de faire naufrage sur les côtes d'Ava. Selon la loi du pays, ces étrangers doivent être esclaves du roi; mais les *bonzes*, à force de prières et d'instances, obtiennent des gouverneurs un adoucissement à la sévérité de cette loi barbare : ces malheureux sont conduits dans les couvents des *bonzes*; on leur fournit vivres et habits; on les soigne s'ils tombent malades; et, le jour du départ arrivé, on les munit de lettres de recommandation; moyennant quoi ils peuvent entrer dans le premier couvent qui se rencontre sur leur route et sont sûrs d'y trouver un accueil bienveillant. Arrivés à un port, ils s'y embarquent.

BONZERIE s. f. (bon-ze-ri — rad. *bonze*). Monastère de *bonzes* : Le baron Gros débarqua à Yeddo et prit possession de la BONZERIE qui avait lui-même indiquée pour en faire sa résidence. (V. Paulin.)

BONZESSE s. f. (bon-zè-ss — fém. *bonze*). Nom donné, à la Chine et au Japon, à des filles ou femmes qui vivent en communauté, comme nos religieuses, et y font comme elles le vœu de chasteté : Les Chinois et les Japonais seuls ont quelques BONZESSES. (Volt.) On trouve quelquefois BONZELLE.

BONZI (Pietro-Paolo), peintre italien, né à Cortone, mort sexagénaire sous le règne d'Urban VIII, au xvi^e siècle. Après avoir été le valet d'Annibal Carrache, il devint son élève. Comme il était bossu, on le désignait souvent sous les noms de : *Gobbo da Cortona*, *Gobbo de' frutti* ou *Gobbo de' carracci*. Il peignit admirablement les fruits, essaya aussi de peindre des figures, mais avec moins de succès. Les plafonds du palais Mattei, à Rome, sont décorés de guirlandes de fruits dues à son pinceau.

BOO s. m. (bou). Bot. Canne à sucre du Japon.

BOOBOOK s. m. (bou-bouk—onomatopée du cri de l'oiseau). Ornith. Chouette de la Nouvelle-Hollande.

BOOBOOT s. m. (bou-boutt). Métrol. Poids usité dans les îles Souloou, aux Indes orientales, et valant 3 kilogrammes.

BOODT (Anselme-Boèce de), médecin et naturaliste flamand, né à Bruges dans la dernière moitié du xvi^e siècle, mort vers 1634. Il fut médecin de la cour de Rodolphe II. Ses principaux ouvrages sont : *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum, regum, etc.* (1603); *Gemmurum et lapidum historia, qua non solum ortus, natura, vis et pretium, sed etiam modus quo ex illis olea, salia, tincturae, essentiae, arcana et magisteria arte chimica confici possunt, ostenditur* (1609), traduit par Jean Bache sous le titre de : *le Parfait joaillier* (Lyon, 1644); *Florum, herbarum ac fructuum selectorum icones et vires, pleraque hactenus ignota, etc.* (1609).

BOOGERS ou **BOERS** (Lucas-Joseph), chirurgien allemand, né en 1722 à Uffenheim (Anspach). Ses principaux ouvrages sont : *Anticritique dramatique* (1775); *Discussion sur la question de savoir pourquoi un terrain est tantôt fertile, tantôt stérile* (1790); *Specimen politicum de origine civitatum* (1786); *Traité et essais sur un système de délivrance des femmes enceintes* (1791-1807).

BOOK s. m. (bouk — mot angl. qui signifie livre). Livre que chacun tient pour y inscrire ses paris, et qui sert de compte courant aux amateurs de courses.

BOOKER (Jean), astrologue anglais, mort en 1667. Il fut successivement chapelier et professeur d'écriture à Hadley; il se livra plus tard aux études astrologiques et acquit une telle réputation qu'il fut chargé de revoir les ouvrages publiés sur l'astrologie et les mathématiques. Le plus important de ses écrits a pour titre : *Mercurius Coticus, or a caveat to all the people of England* (1664).

BOOLEN (Anne de). V. BOULEN.

BOOM, ville de Belgique, province, arrond. et à 20 kilom. S. d'Anvers, sur le Rupel; 6,273 hab. Petit port; chantiers de construction pour bateaux et navires; industrie très-active : raffineries, distilleries, nombreuses tuileries, broseries, fabriques de toiles à voiles. Vieux château.

BOOM (A. van), peintre et graveur hollandais, florissait au milieu du xvi^e siècle. Le catalogue du musée de Dresde lui donne pour maître Jacob Ruysdael, et a enregistré sous son nom deux paysages avec animaux : un *Village entouré d'arbres* et un *Forêt de chênes*. Nous pensons que cet artiste est le même que celui qui a signé : A. Boom f., une eau-forte assez rare; que M. Le Blanc intitule : le *Hameau*.

BOOMERANG s. m. (bou-mé-rangh). Arme de jet qui ressemble à un sabre de bois, et dont les naturels de l'Australie se servent avec une dextérité incroyable.

— **Encycl.** Le *boomerang* est un bâton plat de trois pieds de long et de un à deux pouces de large, affectant à peu près la forme d'un sabre; au milieu, il est recourbé de façon à former une courbe légère. Quiconque le verrait pour la première fois le prendrait pour un sabre de bois grossièrement exécuté. Cependant, c'est une arme fort redoutable et sûre qui est employée non-seulement à la guerre, mais encore à la chasse pour tuer les oiseaux et d'autres animaux de petite taille. Il y a deux manières de le lancer. On peut, après l'avoir pris par une de ses extrémités, le jeter verticalement en l'air ou bien obliquement à terre, de façon à ce qu'il frappe le sol à peu de distance de celui qui l'a lancé. Dans le premier cas, il file avec un mouvement de rotation rapide, comme on peut s'y attendre d'après sa forme. Après être monté à une grande distance dans l'espace, il décrit subitement une ellipse et revient vers son point de départ pour frapper un objet non loin du chasseur. La courbe décrite par le *boomerang* pourrait être calculée mathématiquement; c'est évidemment au hasard que les sauvages de l'Australie en doivent la connaissance, et à leur instinct l'application. Dans le second cas, le *boomerang*, lancé à terre, frappe le sol, puis, à cause de l'élasticité que lui donne sa forme recourbée, rebondit immédiatement, pour frapper encore le sol plusieurs fois en déterminant de véritables ricochets, jusqu'à ce qu'il frappe le but.

BOON (Gertrude), sorte de baladine plus connue sous le nom de la *Belle Tournouse*. Elle attirait tous les ans une foule énorme dans la baraque de la Baron à la foire Saint-Germain, vers la première moitié du xvi^e siècle. Tout justifiait les éloges que lui prodiguaient les spectateurs. Elle était jeune, belle et avait des grâces toutes particulières en faisant ses exercices. Elle se piquait trois épées au coin de chaque œil, les faisait tenir droites, prenait son mouvement à la cadence des violons, et tournait avec une vitesse surprenante pendant un quart d'heure sans perdre un instant l'équilibre, et sans aucune des épées quittait sa place. Ceux qui la regardaient en étaient éblouis. Gertrude Boon était aussi sage que belle. Objet des desirs d'un grand nombre de soupirants, elle résistait à tous. Un certain M. Gervais, qui avait gagné une fortune considérable au jeu, voulut se payer une femme qui causait des éblouissements au public; il lui offrit enfin son cœur, sa main et ses écus, et la *Belle Tournouse* se laissa épouser. Cette union, qui semblait devoir être heureuse, ne tarda pas à devenir, pour le mari aussi bien que pour la femme, une chaîne insupportable. Gervais